

millevaches

H I V E R
2015

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Quel avenir pour
nos paysages ?



Millevaches
au Sénégal



Les mille
vies
de Mélanie

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Sommaire

S'informer

P. 3

Quel avenir pour nos paysages ?

P. 4

Chavanon en action

P. 4

Un partenariat qui s'étoffe

P. 5

Du jus dans les pédales

P. 6

Approfondir
À bas le froid !

P. 8

Approfondir
Millevaches au Sénégal

P. 10

Rencontrer
Les mille vies de Mélanie

P. 11

Découvrir
Une Amap sort du bois

Édito



De sa création en 2004 jusqu'à 2016, année de validation de sa nouvelle charte territoriale, notre PNR a vécu sa première grande séquence historique. Une autre page va s'ouvrir pour les communes adhérentes et leurs habitants.

Un grand merci à l'équipe du Parc et à son directeur, aux délégués des collectivités territoriales, aux membres du bureau, aux vice-présidents, aux adhérents et responsables du Conseil de valorisation, ainsi qu'aux organismes partenaires. Ensemble, je le crois, nous avons fait du bon travail. Le territoire de Millevaches-Monédières est désormais mieux connu ou repéré au plan national. Dans un contexte régional bouleversé où la Région institutionnelle Limousin n'existe plus, c'est un atout pour demain. Protégeons-le et cultivons-le dans un esprit de solidarité et d'innovation. Notre Montagne a une longue histoire, des patrimoines remarquables, des savoir-faire singuliers, une identité attractive, en adéquation avec les missions d'un PNR.

Restons soudés et ne lâchons rien !



Christian Audouin

Ci-dessous, le 12 octobre 2015, le Parc, représenté par Catherine Moulin, a signé la convention de «Territoire à énergie positive pour la croissance verte» avec la ministre, Ségolène Royal.



Photo : PNR

Millevaches, Journal trimestriel du
PNR de Millevaches en Limousin

Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr
7 route d'Aubusson - 19290 Millevaches

Directeur de publication : Christian Audouin

Coordination : Marie Mazurier et Emmanuelle Mayer (collectif Zélie)

Rédaction : Emmanuelle Mayer & Hélène Richard (collectif Zélie), en collaboration avec les techniciens du Parc naturel régional

Photo de couverture : Emmanuelle Mayer

Identité graphique du Parc : Iti communication, Limoges

Réalisation de ce numéro : Émilie Lordemus (collectif Zélie)

Impression : Fabrègue, Saint-Yrieix-La-Perche

Tirage : 19 000 exemplaires, imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution - ISSN : 1774-6876

POINT DE VUE

Quel avenir pour nos paysages ?

La Charte des paysages du PNR prend forme. Elle décrit les types de paysage du territoire et préconise un plan d'actions afin d'en préserver la qualité et d'en valoriser l'identité.

Les paysages de la Montagne limousine ont une identité très forte. Cette richesse fait partie des patrimoines qui ont justifié la création du Parc. Mais ces paysages vivent depuis plusieurs décennies de profondes mutations, dues par exemple à l'évolution des productions agricoles, au développement de l'exploitation forestière, à la modernisation de l'habitat ou à la banalisation des constructions. Conscient de cet enjeu, le Parc a entamé un travail de charte paysagère en 2012. Un diagnostic a ainsi été réalisé sur la base d'ateliers de cartographie des différentes unités de paysage et de définition de leurs caractéristiques par les acteurs locaux. Cette analyse de la perception des habitants a été confrontée à des éléments de connaissance objective. En 2014, le Parc a alors défini de grandes orientations afin de préserver et valoriser la qualité des paysages, accompagner la mutation, et enfin bâtir et partager une culture commune autour de cette notion identitaire de paysage. « *Concrètement, cela signifie agir en prenant en compte au quotidien la qualité de nos paysages, qui donne de la valeur à notre cadre de vie !* » explique Florence Leplé, chargée de mission paysage. C'est aussi concilier les enjeux du patrimoine naturel, culturel et paysager dans la gestion des espaces emblématiques, et valoriser nos paysages dans une perspective de développement durable. « *Quand on parle d'accompagner la mutation, on entend intervenir de manière ciblée sur la répartition de la forêt et des espaces ouverts, aider les collectivités à œuvrer pour un développement et un aménagement qualitatifs de leur bourg et de leur territoire, et s'assurer d'une évolution harmonieuse des lieux habités ou aménagés* » précise Florence. Bâtir une culture commune, enfin, passe par la capitalisation des connaissances notamment sur l'évolution des paysages dans le temps, l'appréhension des enjeux par tous les publics et le développement d'une culture contemporaine de notre paysage. Car pas question de figer le paysage dans un passé de toute façon révolu. L'élaboration du plan d'actions de la charte des paysages est en cours.

¹ Avec les communautés de communes Creuse-Grand-Sud et Bugeat-Sornac.

Florence Leplé, 05 55 96 97 25
f.leple@pnr-millevalches.fr



En piste pour les actions

La rencontre du 17 septembre dernier a permis de travailler sur le plan d'actions de la charte des paysages avec des acteurs du territoire. Entre autres pistes évoquées : la revitalisation des centres-bourgs, la lutte contre la banalisation du paysage, la sensibilisation des élus à l'urbanisme et au paysage, l'insertion paysagère des bâtiments agricoles, artisanaux et/ou photovoltaïques...

Habiter mieux les bourgs

Comment redynamiser les centres-bourgs ? Comment se réapproprier les espaces publics ? Donner un nouveau souffle aux lieux de vie (cafés, restaurants, commerces, services...) ? Autant de problématiques travaillées avec les habitants dans le cadre de l'opération « Habiter mieux les bourgs », lancée par le Parc avec le soutien du Massif Central et de la Région. Une étude pilote a débuté sur la commune de Peyrelevalde, conduite par la Scic L'Arban. Les communes motivées par la démarche sont invitées à se faire connaître !

Chavanon en action

L'année 2015, dédiée au lancement du Contrat territorial Chavanon, un programme pour préserver l'eau de ce bassin versant, a été une belle réussite grâce à la mobilisation de tous. Les communautés de communes ont recruté des techniciens rivières qui ont déjà quelques réalisations à leur actif : aménagement de franchissements de ruisseaux, accompagnement de propriétaires de seuils ou d'étangs, retrait de décharges sauvages, entretien de la végétation de berge... De plus, le groupe de travail sur la thématique agricole, parfait exemple de mutualisation des moyens au profit d'un objectif commun, a permis la mise en place de mesures agro-environnementales (MAE) à destination des agriculteurs, l'organisation d'une sortie sur la gestion du pâturage en zones humides, et l'apport de conseils techniques individualisés. Les premiers retours des agriculteurs sont positifs. Enfin, des équipements d'assainissement individuels ont été mis aux normes, de nouvelles populations de moules perlières ont été découvertes, et des animations ont été proposées aux scolaires et au grand public. Un premier bilan très prometteur donc pour la suite du programme, que vous pourrez suivre sur le site www.chavanon-en-action.fr.

Julie Collet, 05 55 96 97 04
j.collet@pnr-millevaches.fr

La rando version art contemporain

Le 22 septembre à Vassivière, le Parc et l'Ipamac (les Parcs naturels du Massif central) ont réuni près de 100 personnes lors d'une journée de réflexion consacrée à la mise en œuvre de projets mêlant la randonnée et la création artistique, en lien avec les enjeux paysagers et culturels locaux. Après d'autres temps d'échanges cet automne, le Parc souhaite bâtir un groupe-projet pour animer la phase opérationnelle d'une ambition qui vise à servir le développement à la fois socio-culturel et touristique du territoire.

PATRIMOINE

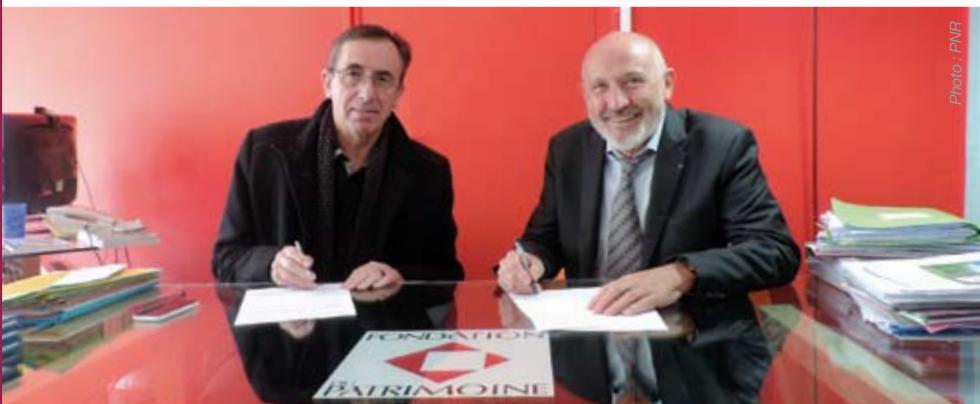
Un partenariat qui s'étoffe

Le Parc et la Fondation du Patrimoine en Limousin ont mis en place depuis 2006 un partenariat en faveur de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti privé. Dans le cadre du renouvellement de la Charte du PNR, et pour réaffirmer leur volonté de préserver le patrimoine bâti, ils ont souhaité que cette convention de partenariat soit renforcée et élargie en direction du patrimoine public. Une nouvelle convention a donc été signée le 2 décembre dernier par Christian Audouin et Jean-Claude Boisdevesy. Le Parc, qui soutenait déjà financièrement les labels privés de la Fondation du Patrimoine (restauration de maison traditionnelle, grange, four à pain, moulin, ...) abondera désormais sur les souscriptions publiques au bénéfice des collectivités. Forts d'une expérience commune, le Parc naturel régional et la Fondation du Patrimoine souhaitent également démontrer la plus-value de ce type de partenariat pour le territoire du PNR.

Vous avez dit écrevisse ?

En moins d'un siècle, les maladies et destructions d'habitats ont décimé les populations d'écrevisses à pieds blancs. Autrefois commune, elle est aujourd'hui en danger de disparition. Les territoires de sources, comme le Parc, sont des zones refuges pour l'espèce. Sa sauvegarde est au cœur des préoccupations. Il reste actuellement moins de 10 populations de quelques centaines d'individus. Peut-être en existe-il d'autres ? Si vous avez connaissance de l'existence de cours d'eau qui abritent l'écrevisse à pattes blanches, contactez-nous :

c.laborde@pnr-millevaches.fr





Photos : PNR

Le 23 septembre dernier, le Parc a réuni les 6 premiers hébergeurs lauréats de la marque « Accueil du PNR de Millevaches en Limousin »

Les gîtes de Montignat, L'Abialou, Vassivière, les chambres d'hôtes Au bout des mondes et Accueil au Tairial, et enfin l'hôtel-restaurant le Ranch des Lacs qui accueillait l'événement !

TRANSPORT

Du jus dans les pédales

Tous en selle ! Le Parc naturel régional de Millevaches propose à ses habitants de tester le vélo à assistance électrique avec l'opération *Du jus dans les pédales*. Actuellement en plein essor, le vélo à assistance électrique est une alternative facile, écologique et accessible à tous. Il l'est d'autant plus dans les territoires de montagne où les côtes et les distances à parcourir dissuadent souvent, même les plus courageux. Après avoir fait l'acquisition de 3 vélos, le Parc propose donc des prêts de 7 à 15 jours afin que les habitants du territoire puissent les essayer sur leurs déplacements quotidiens. Trois mois après le lancement du projet, 22 personnes ont déjà pu emprunter ces vélos et près de 50 ont ainsi pu l'essayer indirectement. Les retours sont très positifs : vitesse, confort, facilité... Le principal frein reste malheureusement toujours le prix, entre 1000 et 3000€. Le boum des ventes de l'ordre de 37% en France, en 2014, pourrait néanmoins sonner une petite révolution !

Clémentine Vachon, 05 55 96 97 23
v.janet-wiolland@pnr-millevaches.fr



Photo : PNR

L'occitan s'affiche

La signalisation bilingue français-occitan : comment faire ? *Sinhalizacion bilinga : coma far ?* Les communes peuvent ajouter un panneau avec le nom de la commune en occitan sous celui en français : pour l'orthographe, elles peuvent s'adresser à l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO) qui a conduit une enquête toponymique sur le PNR. C'est une façon de participer à la transmission de la langue et de rappeler d'où viennent les noms de lieux actuels.

IEO : 05 55 98 28 90
jm.caunet@ieo-lemosin.org



HABITAT



À bas le froid !

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin lance une campagne d'isolation des toitures avec le dispositif innovant *Isole-toit*, mais pas tout seul !

« Ça caille chez vous ?! Ne laissez pas le froid s'installer ! » insiste le Parc grâce à son dispositif *Isole-toit mais pas tout seul* ! Avec des bâtiments qui consomment en moyenne deux fois plus d'énergie que la moyenne nationale, l'isolation est un enjeu majeur du territoire. Pour cette action, le Parc s'associe aux compétences de l'association Énergies Pour Demain et de la Scic L'Arban pour accompagner les projets d'isolation. Faire des économies, gagner en confort, agir pour l'environnement ou encore valoriser son patrimoine, il y a toujours une bonne raison pour isoler. Comme 30% des déperditions de chaleur s'échappent par le toit, *Isole-toit* cible les toitures de bâtiments chauffés. Contrairement aux autres aides, le dispositif du Parc est accessible aussi bien aux propriétaires qu'aux locataires, pour les maisons principales comme secondaires, les logements comme les bâtiments professionnels. Lancé pour 3 ans, ce dispositif concerne, pour 2016, les communautés de communes Creuse Grand Sud et Bugeat-Sornac-Millevaches au Cœur. Les années suivantes, il couvrira l'ensemble du territoire du Parc.



Catherine, d'un chantier d'isolation de toiture à une rénovation globale

Fanny, l'initiative d'une locataire pour améliorer son confort

Boris, l'expérience de l'auto-réhabilitation accompagnée

« Lorsque j'ai acheté la maison, je savais qu'il y avait des travaux à effectuer, mais mes finances ne me permettaient de réaliser que les travaux essentiels. Quand j'ai appris que le dispositif Isole-toit existait, je me suis renseignée auprès d'Énergies Pour Demain. J'ai appris que je pouvais bénéficier d'aides financières et d'accompagnement à conditions de réaliser de réelles économies d'énergie, donc d'avantage de travaux. Il a fallu être patient et faire face aux différents tracassés administratifs et aux changements de législation pour obtenir ces aides. Mais le conseiller a été disponible pour répondre à mes questions et étudier les différents devis. Finalement, c'est grâce à Isole-toit, aux différentes aides et au prêt éco PTZ que j'ai pu réaliser tous ces travaux. »

« Cela faisait un moment que l'idée d'isoler la toiture me trottait en tête, mais lorsque j'ai vu qu'avec Isole Toit, on pouvait réaliser soi-même les travaux, je me suis inscrite pour évaluer les possibilités et les coûts. Lorsque j'ai contacté mon propriétaire, il a été très enthousiasmé par les démarches que j'avais entamées. Il a proposé de prendre à sa charge les travaux et les a même faits entièrement réaliser par une entreprise. Aujourd'hui, je me sens plus à l'aise dans la maison, je ne redoute plus l'hiver, ni le froid, ni les factures. Le propriétaire, quant à lui, est ravi que je puisse me projeter sans craintes dans son logement. »

« Isole-toit permet d'isoler là où ça fait du bien (au portefeuille mais pas que...) et avec l'auto réhabilitation, c'est moi qui l'ai fait ! Du coup maintenant je sais faire des travaux d'isolement (et les refaire)... L'entreprise s'est chargée de la fourniture des matériaux et m'a accompagné dans les travaux. L'appui était totalement adapté à mon autonomie d'auto-constructeur et à mes compétences de bricolage. Il m'a aidé à définir mes besoins quantitatifs en matériaux, m'a apporté des conseils sur la sécurité de l'échafaudage et sur la mise en œuvre des matériaux. Hormis la toiture, il m'a aussi conseillé sur les modifications de la charpente et sur l'étanchéité de la couverture. Le chantier était un peu compliqué ! Ça a été plus long que prévu mais très intéressant, finalement je recommencerais bien ! »



Isole-toit mode d'emploi

Le dispositif propose d'abord un accompagnement personnalisé avec des renseignements par téléphone, par mail ou lors des réunions publiques, une analyse technique des projets avec un conseiller en énergie ou encore un accompagnement dans la recherche et la mobilisation de financements. Ensuite, l'intérêt d'Isole-toit est de pouvoir passer par une commande groupée pour avoir accès à des isolants biosourcés (ouate de cellulose et fibre de bois) à moindre coût. Enfin, le dispositif travaille avec un réseau d'artisans locaux adhérents au projet, garants de qualité. Point fort, on peut choisir entre la réalisation des travaux par

un professionnel du réseau, ou opter pour l'auto-réhabilitation accompagnée. Dans ce cas, les personnes réalisent elles-mêmes leur chantier, avec les conseils et le suivi d'un professionnel. Cet accompagnement est pris en charge par le Parc dans la limite de 10 chantiers en 2016, 20 en 2017 et 35 en 2018.

Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association Énergies Pour Demain : 05 55 94 77 51 ou contact@energiespourdemain.fr



Photo : PNR

COOPÉRATION

Millevaches au Sénégal

Depuis 2010, le PNR de Millevaches s'investit dans un projet de coopération avec les habitants de la réserve naturelle du Boundou au Sénégal. Ethique et efficace, cette mission permet aux villageois de diversifier leurs revenus grâce à l'élevage.

Terre rouge et riche, le Boundou est devenue en 2007 une réserve naturelle communautaire. 5 années ont été nécessaires à l'écologue Claire Clément Seck pour réaliser un diagnostic écologique et un plan de gestion des ressources naturelles. « À ce plan de gestion a été associé un plan de développement en faveur des habitants, d'ethnie Peule et Diakanké, réalisé avec le PNR de Millevaches » résume Cathy Mignon-Linet, responsable du pôle gestion de l'espace. C'est ainsi que le Parc se penche sur cette région traditionnellement agricole du Sénégal, à la frontière du Mali. Une première délégation se rend sur place en 2009. Epaulée par Claire Clément Seck et Mamadou Fadé, de l'Agence régionale de développement, ce groupe composé d'élus, de techniciens et de membres du Conseil de valorisation du Parc s'immerge dans les villages et découvre que, depuis les années

70, beaucoup de chefs de famille ont migré en Europe. Aujourd'hui, la principale ressource est l'argent qu'ils envoient. « *Les familles travaillent de moins en moins la terre car elles comptent sur l'argent venu d'ailleurs, les jeunes rêvent de l'Europe et d'une vie moderne, alors que les migrants ont des conditions de vie de plus en plus dures en Europe* » analyse Claire Clément Seck, qui s'est mariée à un Sénégalais, et installée dans la région avec un projet en permaculture. Ceux qui partent étudier en ville ne reviennent pas en brousse où l'emploi salarié est rare. Côté agriculture, éleveurs locaux et exilés climatiques se disputent le territoire et contribuent à la dégradation de l'environnement : feux de brousse, surpâturage, coupes abusives. De plus les poulets sont chétifs, les pintades sauvages braconnées dans la réserve alors qu'elles peuvent être élevées, les abeilles tuées

en récoltant le miel... Le PNR, par le biais du Conseil de Valorisation, propose donc d'agir sur le développement de l'aviculture, de l'apiculture et du maraîchage.

Du micro-crédit social et solidaire

Des œufs de race limousine, plus charnue, ont été introduits mais les poules n'ont pas réussi à couvrir à cause de la température. En revanche, les coqs se sont reproduits avec les poules locales et ce croisement donne des poules capables de couvrir et plus grasses. Des formations sanitaires et zootechniques ont été organisées. Fin 2010, le Groupement d'intérêt économique du Boundou Bamtaare Cisse Ni Kamo (« *développement coqs et pintades* ») a été créé par les éleveurs, accompagnés par un technicien agricole et par Mamadou Fadé. Ce GIE s'occupe dans un premier temps de répartir les coqs et pintades introduits. Ensuite, il étudie les demandes de caution solidaire nécessaire pour obtenir un financement du Fonds d'appui aux activités génératrices de revenus. Ce fonds est l'action phare du PNR, une solution de micro-crédit destinée à financer les petits

projets agricoles : achat de pintades, construction d'un poulailler, de clôtures... « *Le système de caution solidaire du GIE fait que l'on s'engage vis-à-vis de ses voisins, nous avons donc un bon taux de remboursement* » précise Cathy.

Cinquante projets financés

« *Souvent les pays du nord arrivent avec un projet en tête, pas toujours adapté ! Là, nous sommes partis des besoins locaux. Le but est bien de favoriser l'autonomie des personnes* » explique Jean-Marie

Roche, président du Conseil de valorisation et cheville ouvrière de cette action. Alimenté par des dons de particuliers, le Fonds ne coûte rien au budget du PNR. Au départ, 3000 € ont été mis à disposition pour alimenter ce fonds, dont 2000 € ont été remboursés et remis en circulation. Un nouvel apport de 3000 € a été fait. Une cinquantaine de projets a déjà pu être financé, avec une moyenne de 150 € par projet. « *Ce fonds est une action de coopération modeste mais qui va vraiment dans le bon*

sens car il aide les gens à mieux vivre chez eux » se félicite Jean-Marie Roche, qui a oeuvré au sein des ONG Agriculteurs Français et Développement international puis Volontaires du progrès. « *En fait, la situation du milieu rural est souvent similaire entre les différents pays du monde* ». Au Boundou, l'action rencontre parfois des difficultés (cf 3 questions à...) mais les résultats sont prometteurs. Le bilan effectué cette année montre qu'un cercle vertueux se met en place : à partir du moment où un villageois a remboursé son prêt au fonds d'appui, les banques locales acceptent de lui prêter. Ou comment la Montagne limousine stimule l'économie d'un autre territoire rural ! ●

3 questions à Claire Clément Seck,



représentante du Conseil de Valorisation du Parc naturel de Millevaches au Boundou

Représentante du Conseil de valorisation du PNR, ça consiste en quoi ?

Je suis un relais local entre le PNR de Millevaches et les populations de la réserve du Boundou, mais aussi entre le PNR et les autres partenaires intervenant dans la réserve. Je visite les projets en cours, participe aux comités de suivi du fonds, et je tiens informé le Conseil de l'avancée des projets (réussites, petits soucis, remboursements, etc...). C'est important pour les populations d'avoir quelqu'un physiquement présent !

Quels sont les types de projets les plus fréquemment financés par ce fonds ?

Les projets soutenus sont des projets agricoles, principalement les activités pour lesquelles les populations ont été formées, comme l'élevage de poules et de pintades, ou l'apiculture. Il y a également des projets d'embouche ovine ou bovine, un savoir-faire traditionnel. Nous souhaiterions soutenir des projets d'agroforesterie, de maraîchage biologique ou de transformation de produits de la cueillette, mais il faut préalablement renforcer les capacités des porteurs de projet. C'est pour cela que l'on travaille avec les autres partenaires intervenant dans la réserve.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les porteurs de projets ?

Dimensionner son projet pour qu'il soit rentable tout en restant raisonnable en termes de charge de travail et d'investissement au départ n'est pas aisé. De même, formuler sa demande implique d'avoir analysé ce dont on a besoin pour mener l'activité, ce que l'on peut apporter soi-même, et l'appui financier complémentaire nécessaire. Ces démarches ne correspondent pas du tout à la culture locale du « au jour le jour ». Une fois le projet monté et le prêt accordé, il faut éviter de dépenser l'argent immédiatement car le prêt doit permettre d'initier une activité durable pour obtenir des revenus complémentaires... Facile à comprendre, mais pas à faire : la pression familiale est rude ! Autres difficultés, les épidémies comme la peste aviaire au printemps, les fortes pluies de cet été... Nous suivons le projet à toutes les étapes, afin de minimiser les risques d'échec, qui peuvent décourager.



Soutenez l'action au Sénégal !

Vous souhaitez faire un don au Fonds d'appui aux activités génératrices de revenus ? Vous pouvez envoyer un chèque libellé à l'ordre du Conseil pour la Valorisation de l'Espace Rural du Millevaches, avec vos coordonnées complètes. Un reçu vous sera adressé en retour. Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don. À retourner à :

Conseil pour la Valorisation de l'Espace Rural du Millevaches, Maison du Parc, 7 route d'Aubusson 19290 MILLEVACHES.

Pour tout renseignement, contactez Jean-Marie Roche au 06 87 35 91 97.

CULTURE

Les mille vies de Mélanie

Plasticienne et graphiste, Mélanie Leduc anime l'atelier de sérigraphie Les Michelines, et coordonne le projet Tricot sur la ville à Felletin. Rencontre avec une artiste protéiforme.

Elle donne l'impression de partir dans tous les sens. À 37 ans, Mélanie Leduc a expérimenté le théâtre d'objets, la réalisation de costumes, le métier de chargée de communication, la création d'installations culinaires... et maintenant le tricot et la sérigraphie ! Mais son identité artistique fait le lien : un univers où l'étrange le dispute à la fantaisie et à l'absurde. Sans prétention. Son leitmotiv : décomplexer les gens face à l'art. « *Lors des formations que je dispense pour les Michelines, je vois à quel point le système éducatif fonctionne sur la compétition et la peur de l'échec, on en garde souvent des réflexes* » regrette cette passionnée de pédagogie. Originaire de région parisienne, Mélanie est arrivée du côté d'Aubusson par hasard avec son ancien compagnon : « *Nous rêvions d'espace. Des amis nous ont vanté la Creuse alors on s'est installé et on a créé notre compagnie, L'Institut Bancal* ». Plasticiens issus des écoles d'art parisiennes, ils s'inspirent de l'art brut et de l'esthétique des cabinets de

curiosités pour fabriquer leurs marionnettes. L'aventure dure 7 ans puis Mélanie est engagée comme chargée de communication à la Pommerie. Elle rencontre ainsi le milieu de l'art contemporain limousin, notamment Pierre Redon avec qui elle collabore ensuite comme costumière. Membre de Quartier Rouge depuis sa création, Mélanie profite de son congé maternité en 2011 pour s'investir bénévolement dans le projet de création d'un restaurant culturel à la gare de Felletin, où elle a déménagé. Sollicitée par Lainamac pour un stage, elle soumet l'idée de faire du « yarn bombing ». « *J'étais fan de ce mouvement mondial qui habille l'espace public de tricots réalisés collectivement* ». La voilà scénographe du happening Tricot sur la ville qui, chaque année depuis 2013, fédère une cinquantaine de

tricoteurs et plusieurs écoles (voir photo de couverture). « *Ce projet est prétexte à créer, à faire surgir la rencontre, à faire sourire... J'aime l'art qui fait sourire !* » C'est pour cela qu'elle a créé les Michelines avec l'artiste Julie Caty, un atelier associatif de sérigraphie (technique d'imprimerie artisanale qui utilise des pochoirs). On peut y venir imprimer son faire-part de naissance, son affiche, des pochettes de disques, du textile... L'association propose également des « Safarigraphies », jeux de piste où l'on sérigraphie à chaque étape pour aboutir à une oeuvre collective. Création, rencontre, formation, événementiel... avec Les Michelines, il semble que notre artiste ait trouvé le cadre où exercer ses multiples talents ! ●

**[facebook.com/atelier.lesmichelines](https://www.facebook.com/atelier.lesmichelines)
& www.lainamac.fr**

Une Amap sort du bois

À l'initiative de Marc Denis, débardeur avec des chevaux de trait, une Amap de bois de chauffage est en train de se constituer sur le sud-ouest creusois. Une initiative qui pourrait faire des petits car le Parc souhaite essayer cette expérience et créer un réseau.

Permettre au bois issu du débardage d'être valorisé localement pour le chauffage via une Amap, telle est l'idée de Marc Denis, 40 ans, qui travaille avec des chevaux de traits. « *Comme dans une Amap agricole, il s'agit de créer un projet participatif, dans lequel les acheteurs ne sont pas de simples consommateurs : ils sont invités à venir rencontrer le propriétaire, à participer à des chantiers collectifs, des journées autour de la forêt, à donner leur avis sur leurs besoins etc.* » Un projet éthique aussi, puisque le bois est issu d'une pratique forestière respectueuse grâce aux chevaux. Un projet économique enfin, car l'activité est rémunératrice tout en proposant du bois de chauffage à un tarif abordable. Pour diminuer le coût, les personnes pourront ainsi participer à certaines tâches (découpe, fente). Installé à Champagnat, Marc est un gars du coin. Forestier, il débute comme bûcheron après ses études à Neuvic d'Ussel et Meymac. « *Quand j'ai découvert le débardage avec les chevaux, j'ai d'abord trouvé ça intéressant car cela permet de faire des éclaircies sélectives. Avec les chevaux on fait moins de dégâts au niveau du sol et des arbres d'avenir, on préserve la forêt et on développe son potentiel. Avec les engins motorisés, que j'utilise lorsque cela est nécessaire, on est obligé de faire des*

prélèvements plus importants à cause de leurs dimensions ». C'est dans un second temps qu'il découvre l'autre aspect passionnant de ce métier : la relation avec l'animal. Convaincu, Marc s'installe à son compte en 2003, après une formation qui lui permet de rencontrer Jean-Yves Boudin¹, déjà installé en Limousin. Ils travaillent en tandem, aussi bien dans les forêts productives que récréatives et sur des zones de conservation (landes, berges...). « *En débardage, on sort du bois de faible valeur, surtout du feuillu qui part pour la fabrication de pâte à papier. C'est dommage, le feuillu n'est pas assez valorisé dans la région. Du coup, la rémunération est faible par rapport à la qualité du travail effectué* ». D'où l'idée d'une Amap qui permette d'utiliser ce bois pour le chauffage, à l'instar de l'expérience menée par l'association Dryade dans la Drôme. Accompagné par De fil en réseaux et la Communauté de communes Creuse Grand Sud, Marc a lancé un sondage et un groupe s'est constitué pour porter le projet avec lui. Aujourd'hui, il reste à résoudre les questions de responsabilité et de sécurité, déjà bien défrichées par Dryade. Et à démarrer ! ●

Contact : marco.denis19@gmail.com

¹**Brutalement décédé le 29 octobre dernier.**



Concours photo : ils sont les lauréats !

Cette année, le patrimoine était le thème du concours photo annuel organisé par le PNR. Bravo au vainqueur Daniel Bourdin pour cette sublime photo du Pont le Pierre à Tarnac, à Frédéric Blandais, le gagnant n°2 pour sa mystérieuse Notre-Dame-du-bon-secours sous les étoiles à St-Gilles-les-Forêts et à Benoît Barlet, gagnant n°3, qui a rassemblé les plus belles portes d'Eymoutiers !



N°1 Daniel Bourdin



N°3 Benoît Barlet



N°2 Frédéric Blandais

À offrir ou se faire offrir !



Voyage(s) en Millevaches ... la suite !

7 nouveaux circuits rejoignent le grand voyage proposé à travers les 34 sentiers de découverte du carnet « Voyage(s) en Millevaches ».
Ce livret complémentaire, à glisser à la fin du carnet, est disponible à la Maisonnette d'accueil du Parc et le sera prochainement dans les offices de tourisme du territoire.
Une belle idée de cadeau de Noël ou de nouvelle année !

Renseignements :
Delphine Moreau, 05 55 96 97 26
d.moreau@pnr-millevaches.fr

Retrouvez le Parc sur Facebook et Twitter

facebook

twitter

Millevaches, Journal trimestriel du PNR de Millevaches en Limousin
Tél. : 05 55 96 97 00 - www.pnr-millevaches.fr